

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR TECHNIQUES ET SERVICES EN MATÉRIELS AGRICOLES
--

**ANALYSE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE
ET MANAGÉRIALE**

SESSION 2026

Durée : 2 heures

Coefficient : 2

Matériel autorisé :

- L'usage de la calculatrice avec mode examen actif est autorisé.
- L'usage de la calculatrice sans mémoire « type collège » est autorisé.

Annexes à rendre avec la copie :

- Annexe A.....page 12
- Annexe B.....page 13

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Le sujet se compose de 13 pages, numérotées de 1/13 à 13/13.

BTS TECHNIQUES ET SERVICES EN MATÉRIELS AGRICOLES		Session 2026
Épreuve U52 – Analyse juridique, économique et managériale	Code : 26TA5AJEM	Page 1 sur 13

CONTEXTE GÉNÉRAL

Monsieur Damien Delisle exploite un domaine viticole et vinicole en AOC Gaillac rive droite, situé au 15 rue des Coteaux, 81600 Gaillac.

Guidé par ses convictions et par l'évolution des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, il souhaite obtenir la certification HVE (Haute Valeur Environnementale) pour une partie de son vignoble, en complément des parcelles déjà cultivées selon le mode AB (Agriculture Biologique).

L'objectif est de mieux valoriser ses produits de vinification. Pour cela, Monsieur Delisle doit limiter l'usage des produits chimiques en HVE et les supprimer en AB, ce qui implique un renforcement du désherbage mécanique.

CONTEXTE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE ET MANAGÉRIAL

Vous êtes salarié de la concession BONNÉ, située à Gaillac, dans le département du Tarn (81). Cette concession distribue du matériel agricole neuf et d'occasion de la société *New Holland*, ainsi que des robots agricoles autonomes de la société *Naïo Technologies*. L'expertise de la concession s'étend également à la pièce détachée et à l'agriculture de précision.

Au quotidien, vous travaillez avec des acteurs majeurs du secteur qui développent des solutions innovantes telles que le désherbage zéro phyto (désherbage électrique), le guidage GPS, la robotique, la télématic et l'intelligence artificielle.

Titulaire d'un BTS TSMA (Techniques et Services en Matériels Agricoles), vous occupez le poste de conseiller technique clientèle. À ce titre, vous êtes en charge de la gestion de la relation commerciale avec Monsieur Delisle, futur client de la concession.

Vous aurez à traiter les dossiers suivants :

- Dossier 1 : Analyse économique ;
- Dossier 2 : Négociation commerciale ;
- Dossier 3 : Analyse juridique.

1^{re} PARTIE – ANALYSE ÉCONOMIQUE

L'agriculture du XXI^e siècle est fortement influencée par le développement des nouvelles technologies. Dans ce contexte, le directeur de la concession vous confie, dans un premier temps, l'étude du marché des robots de désherbage.

1.1 – À l'aide du document 1 (page 4), rédiger une synthèse sur le marché mondial des robots de désherbage intelligent (appelés « *Smart Weeding robots* » en anglais).

1.2 – À l'aide de vos connaissances et du document 2 (pages 4 et 5), présenter de manière structurée deux avantages et deux inconvénients du désherbage chimique et du désherbage mécanique dans la viticulture.

2^e PARTIE – NÉGOCIATION COMMERCIALE

Au regard du potentiel de croissance du marché de la robotique agricole, votre directeur décide de lancer une campagne de communication sur la gamme de robots de désherbage de la société Naïo Technologies. Pour renforcer la visibilité de cette gamme, le site internet de la concession est mis à jour.

Monsieur Delisle, prospect ayant consulté le site, prend contact avec votre entreprise par courriel. En tant que conseiller technique clientèle, vous êtes chargé de répondre à Monsieur Delisle et d'analyser sa demande.

Avant le rendez-vous, vous devez préparer un plan de découverte des besoins en matière de désherbage pour son exploitation.

BTS TECHNIQUES ET SERVICES EN MATÉRIELS AGRICOLES		Session 2026
Épreuve U52 – Analyse juridique, économique et managériale	Code : 26TA5AJEM	Page 2 sur 13

2.1 – À l'aide de vos connaissances, rédiger quatre questions ouvertes essentielles qui vous aideront à identifier les besoins de Monsieur Delisle en matière de désherbage pour son exploitation.

Monsieur Delisle a confirmé que les vignes de Gaillac sont des vignes larges. Ainsi, le robot enjambeur TED version L de la société Naïo Technologies correspond pleinement aux besoins de désherbage de son exploitation. Grâce à la méthode SONCASE, vous avez également identifié ses principaux mobiles d'achat : la recherche de nouveauté et la sensibilité à l'environnement.

2.2 – À l'aide du document 3 (page 6) et de l'annexe A (page 12, à rendre avec la copie), proposer, pour chacun des mobiles d'achat de Monsieur Delisle, un argument construit selon la méthode CAP (caractéristique, avantage, preuve).

Le 19 mai 2026, Monsieur Delisle, convaincu par vos arguments, vous sollicite pour établir un devis. Il souhaite équiper le robot enjambeur TED version L de batteries de 39 kWh (en remplacement des batteries actuelles de 26 kWh), d'un porte-outil universel, ainsi que des kits disque émotteur double étoile et des kits étoile à doigts du fabricant K.U.L.T. Kress, afin de travailler les deux côtés des rangs.

2.3 – À l'aide du document 4 (pages 6 et 7) et de l'annexe B (page 13, à rendre avec la copie), compléter le devis et calculer le montant total TTC à régler.

Monsieur Delisle s'interroge désormais sur le mode de financement le plus adapté pour cet investissement. Il hésite entre contracter un emprunt bancaire ou opter pour un crédit-bail.

2.4 – À l'aide de vos connaissances et du document 5 (page 7), calculer pour chaque mode de financement le montant total versé au terme des 7 années.

2.5 – Expliquer de manière structurée les incidences de chacun des modes de financement sur le compte de résultat et sur le bilan.

2.6 – À l'aide de vos connaissances ainsi que du document 6 (page 8), identifier les critères que Monsieur Delisle doit prendre en compte pour choisir entre l'acquisition ou la location du robot enjambeur.

3^e PARTIE – ANALYSE JURIDIQUE

Monsieur Delisle a remarqué, sur le devis du robot enjambeur, la mention « formation technique certifiée Qualiopi ». Il souhaite obtenir des précisions à ce sujet.

3.1 – À l'aide du document 7 (page 9), présenter l'intérêt de la formation certifiée Qualiopi assurée par la société Naïo Technologies.

Monsieur Delisle aborde un dernier point avec vous. Il envisage de faire suivre la formation par sa salariée, Madame Mélissa Brunet. Titulaire du certificat de spécialisation (CS) en pilotage de machines agricoles et travaux mécanisés à haute technicité, Madame Brunet travaille comme tractoriste au sein de l'exploitation depuis 5 ans. Elle sera, à l'avenir, chargée de superviser à distance l'avancement des chantiers et le fonctionnement du robot TED via l'application Naïo Companion, accessible depuis un smartphone grâce à une interface intuitive et des fonctionnalités performantes.

3.2 – À l'aide de vos connaissances ainsi que des documents 8 et 9 (pages 9 et 10), expliquer à Monsieur Delisle s'il peut imposer à la salariée, Madame Brunet, de suivre la formation proposée par la société Naïo Technologies.

3.3 – À l'aide de vos connaissances et du document 10 (page 10), indiquer à Monsieur Delisle s'il doit envisager des conséquences juridiques sur le contrat de travail de Madame Brunet.

BTS TECHNIQUES ET SERVICES EN MATÉRIELS AGRICOLES		Session 2026
Épreuve U52 – Analyse juridique, économique et managériale	Code : 26TA5AJEM	Page 3 sur 13

DOCUMENT 1 – MARCHÉ DES ROBOTS DE DÉSHÉRBAGE INTELLIGENT

Le marché des *Smart Weeding robots*¹ est un secteur émergent dans le paysage technologique agricole. Ce marché, évalué à environ 260 millions de dollars en 2022, devrait croître à un taux de croissance annuel d'environ 23 % à l'horizon de 2030 [...]

L'un des moteurs de ce marché est le progrès technologique de la robotique et de l'intelligence artificielle. Les robots de désherbage intelligent utilisent des capteurs sophistiqués et une technologie d'imagerie pour faire la distinction entre les cultures et les mauvaises herbes. Cette capacité leur permet de cibler les mauvaises herbes précisément, assurant des dommages minimaux aux plantes souhaitées. [...] Avec environ 40 % des agriculteurs indiquant l'intérêt d'investir dans de telles technologies, le marché est prêt pour une expansion rapide [...]

Avec une population mondiale qui devrait atteindre 9,7 milliards d'ici 2050, la demande de production alimentaire est entendue, nécessitant des solutions agricoles innovantes. Selon l'Organisation des aliments et de l'agriculture (FAO), les rendements des cultures doivent augmenter de 60 % pour répondre à cette demande. Les robots de désherbage intelligent, qui automatisent le processus de désherbage, gagnent du terrain car ils aident les agriculteurs à réduire les coûts de main-d'œuvre et à minimiser l'utilisation des herbicides, contribuant à la durabilité économique et environnementale. [...]

Un autre moteur du marché des robots de désherbage intelligent est la pénurie de main-d'œuvre croissante en agriculture. Alors que les jeunes générations s'éloignent de l'agriculture, le secteur agricole fait face à un écart de main-d'œuvre critique. Le *Bureau of Labor Statistics* (BLS) indique que l'emploi dans le secteur agricole a diminué de 18 % au cours des deux dernières décennies, soulignant l'urgence des solutions d'automatisation. Les robots de désherbage intelligent peuvent atténuer cette pénurie de main-d'œuvre, offrant aux agriculteurs une alternative viable aux méthodes traditionnelles de désherbage. [...]

Malgré les perspectives prometteuses, plusieurs contraintes pourraient entraver la croissance du marché des robots de désherbage intelligent. Le coût initial élevé de l'investissement dans la technologie robotique est un obstacle important pour les petites et moyennes fermes. De nombreux agriculteurs peuvent trouver difficile d'allouer le budget aux systèmes robotiques avancés, en particulier lorsqu'ils fonctionnent sur des marges de bénéfice réduites. [...]

De plus, la complexité technologique associée aux robots de désherbage intelligent peut poser des défis. Les agriculteurs peuvent avoir besoin d'une formation spécialisée pour exploiter et maintenir ces machines, ce qui peut être une tâche intimidante pour ceux qui ne sont pas avertis en technologie. Cette barrière technologique peut ralentir l'adoption de solutions intelligentes de désherbage, en particulier dans les régions où les pratiques agricoles traditionnelles sont profondément ancrées. [...]

Source : <https://www.verifiedmarketreports.com/fr/product/smart-weeding-robot-market/> - Octobre 2025

DOCUMENT 2 – LE DÉSHÉRBAGE : TECHNIQUES ET ENJEUX EN VITICULTURE

Le désherbage est une pratique essentielle pour entretenir un vignoble. En effet, les mauvaises herbes peuvent concurrencer la vigne pour les ressources en eau, en nutriments et en lumière. Différentes stratégies peuvent être mises en œuvre par le vigneron selon ses objectifs et selon le cahier des charges auquel il est soumis (bio, biodynamique...).

Le désherbage chimique pour protéger les vignes

Historiquement, le désherbage chimique a été la méthode prédominante pour contrôler les adventices (le nom technique des mauvaises herbes). Très efficace, on sait aujourd'hui qu'il peut causer des ravages sur l'environnement et sur la santé, le glyphosate en tête. L'industrie

¹ *Smart Weeding robots* : Robots de désherbage intelligent.

BTS TECHNIQUES ET SERVICES EN MATÉRIELS AGRICOLES		Session 2026
Épreuve U52 – Analyse juridique, économique et managériale	Code : 26TA5AJEM	Page 4 sur 13

chimique cherche à limiter la nocivité de ces produits en développant des produits toujours plus spécifiques, qu'il est possible de combiner avec d'autres techniques pour minimiser les impacts négatifs.

Mais certains vignobles aux coteaux trop escarpés ne peuvent pas se passer du désherbage chimique (à moins d'y aller à la pioche, un travail éreintant que peu de vignerons s'imposent).

Le désherbage mécanique au service des vignerons

Le désherbage mécanique est devenu la principale alternative au désherbage chimique. Cette méthode nécessite un investissement au début dans divers outils et machines pour enlever les mauvaises herbes sans produits chimiques. Les intercepts, les lames bineuses et les brosses sur axe horizontal sont quelques exemples d'outils utilisés. Par rapport au désherbage chimique, le désherbage mécanique requiert davantage de main-d'œuvre et davantage de temps de travail, en plus des achats initiaux. Ce n'est donc pas un choix anodin de la part du vigneron.

Un autre avantage vient avec le désherbage mécanique, en plus de la réduction des résidus chimiques : une amélioration de la structure du sol sur les premiers centimètres, favorisant le développement de la vie. [...]

Biocontrôle et innovations technologiques

Le biocontrôle utilise des agents biologiques pour lutter contre les adventices. Il s'agit notamment d'utiliser des champignons, des insectes ou d'autres organismes pour contrôler les populations de mauvaises herbes. Bien que prometteuses, ces méthodes nécessitent encore des recherches pour être optimisées à grande échelle.

Du désherbage chimique au désherbage mécanique

Les agriculteurs privilégient des méthodes de plus en plus douces pour l'environnement et pour leur santé. Lors d'un passage en agriculture biologique, le cahier des charges interdit l'utilisation de produits chimiques. Souvent, il s'agit du point le plus difficile à maîtriser pour les vignerons habitués à traiter chimiquement.

En effet, l'absence de concurrence dans les vignobles conventionnels permet aux vignes de développer leurs racines très proches de la surface, là où lorsqu'une concurrence, même faible, est maintenue, les vignes sont obligées de puiser leurs ressources plus profondément. Le risque est que les premiers désherbages mécaniques détruisent ces racines de surface, fragilisant la plante sur les premières années de transition.

Source : <https://www.toutlevin.com> - Par Diane Souquière - Publié le 2 août 2024

DOCUMENT 3 – L'ENJAMBEUR TED DE LA SOCIÉTÉ NAÏO TECHNOLOGIES

Une alternative à l'utilisation d'herbicides qui respecte vos sols et améliore vos conditions de travail.

Guidé avec le GNSS RTK, l'enjambeur TED travaille sur le rang et l'inter-rang avec précision.

Capable d'évoluer jusqu'à 5 km/h, il assure un débit journalier conséquent.



TED est disponible en deux versions pour s'adapter à votre vignoble dès 1,60 m de large et jusqu'à 2,75 m de haut. Puissant et léger, il élargit les fenêtres de travail pour plusieurs travaux dans les vignes.

Grâce à son interface intuitive et son porte-outil universel, TED est simple d'utilisation. Deux perches d'enjambeur permettent d'atteler une grande diversité d'outils.

Ce robot 100 % électrique et léger (1,2 tonne contre 3 à 5 pour des modèles classiques) favorise une agriculture saine, respectueuse de l'environnement et des sols.

Cet enjambeur capable de travailler dans les vignes en toute autonomie répond aux besoins actuels de la filière. Il limite le tassement du sol et grâce au désherbage mécanique va permettre de supprimer l'utilisation de désherbants chimiques.

La société Naïo Technologies est leader mondial en matière de robots autonomes pour les environnements agricoles. Elle exporte dans 25 pays, principalement en Europe et Amérique du Nord. Elle a été la première à vendre un robot agricole en 2013.

Fin 2023, Naïo Technologies a obtenu la certification européenne de machine autonome sans surveillance grâce à l'autonomie augmentée. Celle-ci dispense l'agriculteur de rester dans le champ pour arrêter le robot en cas de danger.

Naïo est le seul constructeur dans le secteur de la robotique agricole qui a mis au point l'autonomie augmentée. Cette nouvelle technologie assure à la flotte de robots un fonctionnement complètement autonome en respectant l'ensemble des exigences réglementaires et de sécurité. Naïo est la seule à disposer d'un mode autonome certifié CE (Conformité Européenne) pour ses robots.

La technologie de l'autonomie augmentée a été récompensée par une médaille d'or au Vinitech Sifel 2024 à Bordeaux. L'entreprise a déposé 10 brevets sur la robotique et les systèmes de sécurité.

Naïo Technologies est la seule entreprise à garantir ses robots pendant 5 ans.

Source : Extrait de la documentation Naïo Technologies

DOCUMENT 4 – ÉLÉMENTS POUR LE DEVIS

Matériel

Robot enjambeur viticole TED version L Batteries 26 kWh + chargeur	200 000 € HT
Kit sécurité basse vitesse	
Batteries : option autonomie supplémentaire 39 kWh	12 420 € HT
Porte-outil universel	10 000 € HT

Outils	Fabricant	Dimension	PU HT	Commentaires
Kit disque émotteur double étoile	K.U.L.T. Kress	400 mm	1 247 €	Kit droit ou gauche, prévoir les deux pour travailler 2 demi-rangs
Kit étoile à doigts	K.U.L.T. Kress	540 mm	1 368 €	
Kit disque émotteur double étoile	CLEMENS	410 mm	1 020 €	
Disque simple crénelé	CLEMENS	450 mm	420 €	

BTS TECHNIQUES ET SERVICES EN MATÉRIELS AGRICOLES		Session 2026
Épreuve U52 – Analyse juridique, économique et managériale	Code : 26TA5AJEM	Page 6 sur 13

1 kit comprend le disque, son moyeu, le support réglable et le système de bridage sur perche (support d'outil).

2 kits (un droit et un gauche) sont nécessaires pour travailler les deux côtés du rang.

Abonnement annuel obligatoire

Pack annuel d'abonnement de services TED avec RTK
(mise à jour logicielle, hotline...).

2 000 € HT

Formation technique obligatoire

Sont obligatoires, lors de tout achat d'un robot Naïo Technologies, 2 formations techniques certifiées Qualiopi d'une durée totale de 4 demi-journées et une heure.

- Formation TED – E-LEARNING - Formation en ligne de 1 heure (1 unité) OFFERTE

À réaliser obligatoirement avant la formation en présentiel.

Un accès à la plateforme en ligne envoyé par mail quelques semaines avant la première formation en présentiel.

- Formation TED en présentiel – 4 unités de 4 heures en présentiel

Coût de chaque unité en présentiel : 610 euros HT

[...]

Unité TED 1 - Acquérir les bases

Unité TED 2 - Maîtriser les paramètres avancés

Unité TED 3 - Mise en pratique

Unité TED 4 - Application au champ

Informations complémentaires

- TVA au taux normal
- Accorder une remise de 10 % sur le matériel (sauf l'option batteries) et les outils
- Accorder une remise de 50 % sur l'option batteries 39 kWh
- Date de création du devis : 19 mai 2026
- Durée de validité du devis : un mois

DOCUMENT 5 – COMPARAISON ENTRE L'EMPRUNT BANCAIRE ET LE CRÉDIT-BAIL

Propositions financières

Emprunt

- La somme empruntée (V_0) représentera 80 % du montant total HT qui figure sur le devis.
 - Remarque : arrondir la somme empruntée à l'euro le plus proche.
- Remboursement en 7 annuités constantes (n).
- Taux d'intérêt annuel (i) est de 4,2 %.
- Les 20 % restants du montant total HT seront autofinancés.

Crédit-bail

- Pas d'apport.
- 7 échéances de location d'un montant de 40 500 € / an.

Formule de calcul de l'annuité constante de remboursement de l'emprunt

$$a = V_0 \frac{i}{1 - (1 + i)^{-n}}$$

BTS TECHNIQUES ET SERVICES EN MATÉRIELS AGRICOLES		Session 2026
Épreuve U52 – Analyse juridique, économique et managériale	Code : 26TA5AJEM	Page 7 sur 13

**BNP PARIBAS CRÉDIT-BAIL**

Financer jusqu'à 100 % du montant de vos équipements professionnels, y compris ceux en faveur de la transition environnementale.

LES + DU CRÉDIT-BAIL

BNP Crédit-Bail est une solution de leasing ou location avec option d'achat qui vous permet de louer vos équipements à usage professionnel sur une durée déterminée et contre paiement de loyers. La durée de financement est de 36 à 84 mois en fonction de l'équipement.

LES AVANTAGES DU CRÉDIT-BAIL**Vous conservez votre autonomie**

Avec le crédit-bail mobilier BNP Paribas, vous êtes libre de choisir votre équipement et votre fournisseur.

Nous achetons l'équipement à votre place et vous le louons sur une période donnée en contrepartie de loyers. Presque tous vos biens d'équipement peuvent faire l'objet d'un crédit-bail. Pour cela votre matériel doit être :

- d'un usage professionnel durable,
- identifiable,
- amortissable.

Exemples : véhicules de transport (voitures de société, véhicules utilitaires légers, véhicules industriels, autocars), équipements médicaux (automates de laboratoire, imagerie médicale, etc.), matériels de TP, matériels agricoles (tracteurs, machines à vendanger, moissonneuses batteuses, etc.), bureautique, informatique, téléphonie, etc.

Vous bénéficiez de la souplesse du financement

Le loyer peut s'adapter à l'intensité de l'usage de l'équipement (loyers linéaires, progressifs ou même saisonnalisés). La durée de location est fonction du type d'équipement.

Vous préservez votre trésorerie et maîtrisez votre budget

Nous réglons la facture à hauteur de 100 % TTC contrairement aux habituelles solutions de crédit classique :

- il n'y a pas d'avance de TVA au moment de l'acquisition de l'équipement ;
- possibilité, si vous le souhaitez, d'effectuer un premier loyer majoré.

Vous préservez ainsi votre capacité d'investissement.

2 options au choix vous sont proposées pour la fin de contrat

A la fin de votre contrat de location, vous pouvez restituer l'équipement ou vous pouvez en devenir propriétaire en réglant le montant de l'option d'achat fixée dès la signature du contrat.

Assurance

Vous pouvez profiter de notre gamme d'assurances à la personne et/ou dommages à l'équipement, PERSONAE contre certains aléas de la vie.

FACILIS sécurise votre financement en protégeant votre équipement.

DOCUMENT 7 – LES AVANTAGES DE LA CERTIFICATION QUALIOPi POUR LES ENTREPRISES

La certification Qualiopi est une norme française qui atteste de la qualité des processus mis en œuvre par les prestataires de formation, de bilans de compétences, de validation des acquis de l'expérience et des centres de formation par apprentissage.

La certification Qualiopi s'inscrit dans une démarche de qualité initiée par la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018. Cette loi vise à renforcer la transparence et l'efficacité des actions de formation, tout en facilitant l'accès à la formation pour tous les publics.

L'un des principaux avantages pour une entreprise de choisir un organisme de formation certifié Qualiopi est la garantie de qualité des prestations. La certification Qualiopi repose sur un référentiel strict. Il oblige les organismes à respecter des normes de qualité dans tous les aspects de leur activité, de la conception des formations à leur évaluation.

Autre avantage majeur, en choisissant un organisme certifié Qualiopi, les entreprises peuvent accéder à des financements publics ou mutualisés. Cela signifie que les formations proposées peuvent être partiellement ou totalement prises en charge. Cela constitue un atout financier considérable pour les entreprises. Cela réduit ainsi leur investissement personnel dans la formation de leurs employés. Grâce à ces financements, les entreprises peuvent former un plus grand nombre d'employés ou investir dans des formations plus spécialisées sans même augmenter leur budget. Enfin, les entreprises ont souvent des besoins spécifiques en matière de formation. Que ce soit en termes de compétences à développer, de secteur d'activité ou de contraintes organisationnelles. Les organismes certifiés sont souvent plus flexibles et réactifs. Un organisme certifié Qualiopi est en mesure de concevoir des formations qui prennent en compte les objectifs spécifiques de l'entreprise, les compétences à développer et les réalités du terrain.

Source : <https://www.certification-qse.com> - 21 août 2024 - par Emma Marcelino

DOCUMENT 8 – LE CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION PILOTAGE DE MACHINES AGRICOLES ET TRAVAUX MECANISÉS À HAUTE TECHNICITÉ



Rechercher une certification, un article...



Le certificat de spécialisation CS « Pilotage de machines agricoles et travaux mécanisés à haute technicité » cible le pilotage optimisé des machines c'est-à-dire l'exploitation de leurs potentialités/fonctionnalités, en vue de réaliser des travaux agricoles [...] « critiques/décisifs » dans les itinéraires culturels, qui requièrent une plus forte technicité, agronomique et technologique.

Les évolutions techniques et technologiques dans la filière des agroéquipements (AEQ) s'accroissent et se caractérisent en particulier par :

- une augmentation de la puissance et des capacités de travail des machines,
- une automatisation croissante des équipements,
- une numérisation toujours plus importante qui améliore la précision des interventions et la traçabilité des travaux agricoles mécanisés.

Dans ce dernier domaine, ces dernières années, plusieurs innovations sont venues influencer et transformer le travail quotidien des utilisateurs des machines agricoles, agriculteurs ou conducteurs de machines agricoles en prestations de services via les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) et les entreprises des travaux agricoles (ETA) :

- la généralisation du guidage *Global positioning system* (GPS),
- le développement d'outils d'aide à la décision, permis par l'analyse de données de masse et le couplage avec les outils issus de l'intelligence artificielle.

Source : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38073/>

BTS TECHNIQUES ET SERVICES EN MATÉRIELS AGRICOLES		Session 2026
Épreuve U52 – Analyse juridique, économique et managériale	Code : 26TA5AJEM	Page 9 sur 13

DOCUMENT 9 – LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Les formations consistent à acquérir des compétences pouvant directement être utilisées dans le cadre des fonctions du salarié ou qui correspondent à une évolution de ses fonctions dans le cadre de son contrat de travail.

La décision d'envoyer en formation un salarié fait partie des prérogatives de l'employeur et relève de son pouvoir de direction. L'employeur n'est donc pas tenu de demander son avis au salarié (sauf cas particuliers). En conséquence, le salarié ne peut pas, en principe, refuser, quels que soient la durée ou le lieu du stage.

Pour le salarié, le fait de suivre un stage constitue une modalité particulière d'exécution de son contrat de travail qui peut être assimilée à l'exécution d'une mission professionnelle. [...]

Le salarié peut refuser une formation pour un motif légitime.

Le refus du salarié de partir en formation peut être justifié si son envoi en formation par l'employeur repose sur un motif discriminatoire.

Par exemple, un représentant du personnel pourrait refuser un stage qui n'aurait en fait pour but que de l'empêcher d'exercer ses fonctions en l'éloignant pour une longue durée de son lieu de travail. Il y aurait dans ce cas entrave à l'exercice de son mandat.

Le motif du refus peut également être légitime si la formation ne s'inscrit pas dans le champ d'exécution du contrat de travail ou doit conduire à une modification du contrat de travail refusée par le salarié. [...]

Dans les autres cas, le salarié qui refuse de partir en formation peut être sanctionné.

Cette sanction peut être un avertissement, une mise à pied disciplinaire ou même un licenciement. Est justifié le licenciement du salarié qui refuse, sans motif légitime, de suivre une formation décidée par l'employeur dans l'intérêt de l'entreprise (Cass. soc., 3 déc. 2008, n° 07-42.196).

Source : <https://formation.lefebvre-dalloz.fr> - Sophie Picot-Raphanel - 14/01/2025

DOCUMENT 10 – DISTINGUER LA MODIFICATION DU CONTRAT DE TRAVAIL DE LA MODIFICATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Par plusieurs arrêts du 10 juillet 1996, [...] la Cour de cassation a consacré la distinction entre la modification du contrat de travail d'une part et la modification des conditions de travail d'autre part.

Globalement, tous les éléments qui constituent le socle contractuel relèvent du régime de la modification du contrat de travail. Ainsi, l'employeur qui envisage de modifier la rémunération de son salarié devra recueillir son accord. Il en est de même pour une modification qui porterait sur la qualification, l'étendue des fonctions ou le niveau de responsabilité. S'ajoute à cela toute modification d'un élément du contrat que les parties ont expressément qualifié, par une clause claire et précise, comme essentiel au contrat et non comme une simple information.

A contrario, un simple changement d'horaires consistant dans une nouvelle répartition de l'horaire au sein de la journée n'est qu'un changement des conditions de travail. De même, l'employeur ne fait qu'usage de son pouvoir de direction lorsqu'il fait évoluer les tâches effectuées par le salarié ou encore lorsqu'il l'affecte à un autre service sans modifier son degré de subordination, sa rémunération, sa qualification et son niveau hiérarchique.

Le régime de la modification du contrat de travail

La modification du contrat de travail implique un changement d'un élément essentiel du contrat qui nécessite l'accord du salarié pour être modifié.

L'employeur doit proposer la modification au salarié qui a le droit de l'accepter ou de la refuser. En cas de refus, l'employeur ne peut pas imposer la modification et doit maintenir le salarié dans ses fonctions.

Le régime de la modification des conditions de travail

L'employeur qui envisage de procéder à une modification des conditions de travail de son salarié n'a pas à recueillir son accord.

La modification s'impose au salarié par l'exercice du pouvoir de direction de l'employeur.

En conséquence, le refus d'un salarié de se soumettre au changement de ses conditions de travail constitue une faute, laquelle peut conduire l'employeur à procéder au licenciement disciplinaire du salarié récalcitrant. Selon les circonstances, l'employeur appréciera le degré de gravité de la faute avant d'engager une procédure disciplinaire.

Source : Les auteurs

Argumentaire de vente

Mobiles d'achat	Caractéristiques	Avantages	Preuves

(en majuscules)

[illegible]

RENOM:
(en majuscules)

[illegible][illegible]

--	--	--



		/			/				
--	--	---	--	--	---	--	--	--	--

DEVIS

BONNÉ

Zone industrielle du Pré Grand - 81600 GAILLAC

Tél : 05 63 81 10 56

Contact@bonne.com

RCS TOULOUSE B 347 578 012 –

SIRET 347 570 012 00018

APE 4661 Z – TVA CE FR 12 347 570 012

Date du devis :

Date d'expiration :

Vendeur : Prénom Nom

contact@bonne.com

Description	Quantité	Prix unitaire	Taux de remise	Montant
Montant total HT				
TVA 20 %				
Montant total TTC				

Date, signature et cachet de l'entreprise

Bon pour accord

À Gaillac,

Le (date)

Signature du client

[...]

NOM DE FAMILLE (naissance) :
(en majuscules)

[illegible][illegible][illegible]

--	--	--

